

Le nombre des élèves du Petit Séminaire est de 536, dont 235 pensionnaires et 301 externes. On a du ajouter une classe à celles qui existaient déjà, de sorte qu'actuellement les classes sont les suivantes : Physique, 32 élèves; Mathématiques, 43 élèves; Rhétorique, 29 élèves; Seconde, 42 élèves; Troisième, 53 élèves; Quatrième, 58 élèves; Cinquième, 47 élèves; Méthode, 32 élèves; Sixième 49 élèves; Septième, 53 élèves; Eléments, 42 élèves; Huitième, 45 élèves. Onze confrères nous ont quittés depuis le commencement de l'année.

Monsieur le Rédacteur,

Vos lecteurs trouveront peut-être quelque intérêt à lire la lettre suivante, écrite par St. François de Sales à Madame de Chantal, et dont le manuscrit original vient d'être donné au Séminaire par M. l'abbé L. L. Billion, S. S. Elle est datée du 29 août 1605. L'écriture est bien celle de St. François de Sales, si on la compare avec les autres autographes du Saint que l'on possède : cependant il nous a été impossible de découvrir la signature. En la comparant avec une ancienne édition des Œuvres de St. François de Sales, publiée en 1669, on trouve que des passages assez longs du manuscrit ont été omis dans l'imprimé. Nous les donnons plus bas en les mettant entre guillemets. Le lecteur verra que ces passages ont tous rapport à des affaires qui concernaient le Saint Evêque lui-même, ou les personnes auxquelles il écrivait. Le manuscrit porte de plus, en différents endroits, de petits signes particuliers faits par l'auteur ou plus probablement par ceux qui ont publié ses lettres. Ces signes en effet sont tous placés près des parties omises dans l'édition de 1669.

On mettra peut être en doute l'authenticité de ce document. L'absence de signature, les différences qui existent entre le manuscrit et les meilleures éditions des œuvres de St. François de Sales, telle que celle de Frédéric Léonard 1669, sont de nature à nous jeter dans l'indécision à ce sujet.

Cependant il nous semble qu'on peut regarder ce document comme authentique. L'écriture est bien celle du St. Evêque, la pièce est certainement très ancienne et il est possible que les éditeurs aient mis de côté certains passages qui regardaient exclusivement l'auteur ou celle à qui il adressait ses lettres.

Inutile de dire combien nous sommes reconnaissants envers M. Billion pour cette précieuse relique de notre Saint Patron. Nous saisissons avec bonheur la première circonstance qui se présente pour lui offrir un témoignage public de notre gratitude.

QUIDAM.

Voici la lettre :

Vous aurez maintenant en main, ie m'en assure, ma fille, les trois lettres que ie vous ay écrites, & que vous n'avez pas encore reçues, quand vous m'écriuîtes le douzième d'Aoust. Il me reste à vous répondre à celle de cotto datte-là, puis que par les précédentes j'ay répondu à toutes les autres. Vos tentations de la foy sont rouennes : & encore que vous ne leur repliquez pas vn seul mot, elles vous pressent, vous ne leur repliquez pas, voila bon, ma fille : mais vous y pensez trop, mais vous les craignez trop, mais vous les appréhendez trop, elles ne vous feroient nul mal sans cela. Vous estes trop sensiblo aux tentations. Vous aimez la foy, & ne voudriez pas qu'une seule pensee vous vint au contraire ; et tout aussi-tost qu'une seule vous touche, vous vous en attristez & troublez. Vous estes trop jalouse de cotto pureté de foy : il vous semble quo tout la gaste. Non, non, ma fille, laissez courir le vent, & ne pensez pas que le siisilis des fueilles soit le cliquotis des armes.

Dernierement j'estois auprès des ruches des aboilles, & quelques vnes se mirent sur mon visago : ie voulus y porter la main, & les oster : Non (ce me dit vn paysan) n'ayez point pour, & ne les touchez point, & elles ne vous picqueront nullement : si vous les touchez, elles vous mordront. Je le creus : pas vne ne me mordit. Croyez-moy : ne craignez point ces tentations, ne les touchez point, elles ne vous offenseront point : passez outre, & ne vous y amusez point.

Je renions du bout de mon Diocese, qui est du costé des Suisses, où j'ay acheué l'establissement de trente-trois Paroisses, esquelles il y a onze ans, qu'il n'y avoit que des Ministres : & y fus en ce temps-là trois ans, tout seul à prescher la foy Catholique, & Dieu m'a fait voir à ce voyage vne consolation entiere : car en lieu que ie n'y trouuay que cent Catholiques, ie n'y ay pas maintenant trouué cent Huguenots. J'y ay bien eu de la peine à ce voyage, & vn terrible embarrasement : & parce que c'estoit pour les choses temporelles & provisions des Eglises, j'y ay este fort empêché : mais Dieu y a mis vne tres-bonne fin par sa grace, & encores s'y est-il fait quelque peu de fruit spirituel. Je vous dis cecy, parce que mon cœur ne scauroit rien celer au vostre, & ne se tient point pour estre diuers, ny autre ; ains vn seul avec le vostre.

C'est auourd'huy S. Augustin : & vous pouuez penser si j'ay prié pour vous, & le Maistre, & le seruiteur, & la mere du seruiteur. Dieu soit nostre cœur, ma fille : & ie suis en luy & par sa volonte tout vostre. "Que mon âme aime la "vostre. Faite que la vostre continue "à se bien contier en la mienne & à la "bien aymer. Dieu le veut, ma fille, ie "le scai bien, il en tirera sa gloire. Vous "auez trop de soin de ma seur toutefois "j'en suis bien ayse pourvu que cela ne "vous incommode pas beaucoup. Je vous "écrieray dans peu de jour, ne pouuant "pour le moment en faire davantage."

Vivez ioyeuse, & soyez genereuse. Dieu que nous aymons, & à qui nous sommes vouez, nous veut en cotto sorte là. C'est luy qui m'a donné à vous : il soit à jamais beny & loué. Le iour S. Augustin. "Ce porteur retourne dans cinq iours. "Vous n'avez pas escrit au Chanoine de "Lyon... C'est cela qui manque à l'entremise que ie luy ay confiée pour l'assurance de nos perquets. Ma mere, "mes freres, mes sceurs, tout cela à l'entremise de nos perquets. Ma mere, "vy vous honore, vous cherit & se dit "vos seruiteurs, vos seruites. Je salue "humblement votre beau pere. L'écri "à Madame..., voyez la lettre et si elle "n'est pas propre à son mal présent. "retenez-là."

Je ferois cette lettre ainsi mal faite : & voicy qu'on m'en apporte deux autres, l'une du 16 l'autre du 20 Aoust, fermées en vn seul paquet. Je n'y voy rien que ce que j'ay dit. Vous appréhendez trop les tentations : il n'y a que ce mal. Soyez toute resolute, quo toutes les tentations d'Enter ne scauroient souiller vn esprit, qui ne les aymo pas : laissez-les donc courir. * L'Apostre Sainct Paul en souffre de terribles, & Dieu ne les luy veut pas oster : & le tout par amour. Sus, sus, ma fille, courage : que ce cœur soit tousiours à son Iesus ; & laissez clauder ce mastin à la porte, tant qu'il vaudra. "Je vous escriray biontôt par "la voye de Lion. Madame de... désire "de moy les avertissements que ie vous "ay enuoyés pour la meditation & exercice quotidien. Je vous prio de luy "en faire faire vne copie & les luy envoyer au plus tost. C'est vne femme "à laquelle ie suis extremement obligé." Vivez, ma chere fillo, avec le doux Iesus, & vostre sainte Abbesse parmy les tenebres, les cloux, les épines, les lances, les derelictions, & avec vostre Maistresse. Vivez long temps en larmes sans rien obtenir : en fin Dieu vous resuscitera, & vous rejouyra, & vous fera voir le desir de vostre cœur. Je l'espere ainsi : & s'il ne le fait pas, encore ne laisserons nous pas de le servir, il ne laissera pas pour cela d'estre nostre Dieu : car l'affection que nous luy devons, est d'une nature immortelle & imperissable.

F. E. de Geneve.

Le 30 Aoust, 1605.

Conditions de ce journal.

L'abeille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnées, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Tresorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents : A la grande salle, F. X. Paradis ; à la petite salle, O. Côté ; chez les externes, O. Gagnon et E. Lortie.

Imprimé par P. G. DELISLE, Québec.